

JOURNÉES TECHNIQUES SUR LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE (SFN)

CRÉATION DE HAIES ET DE MARES EN ZONE AGRICOLE
AVEC LE « MARATHON DE LA BIODIVERSITE »

LE CHAFFAUT - CARMEJANE
MARDI 14 OCTOBRE 2025

LES OBJECTIFS

Objectif général

Restaurer les corridors écologiques de la trame turquoise pour favoriser la circulation des espèces à travers la création de haies et de mares

Objectif opérationnel

Planter 10 km de haies et creuser 10 mares d'ici 2025

S'engager une dynamique à plus long terme de sensibilisation à la préservation et à la restauration des haies.



LES PRÉREQUIS

Trame turquoise

Les projets doivent s'inscrire dans **la trame turquoise** afin de favoriser les espèces animales associées

Les haies : de type champêtre associant à minima une dizaine d'essences différente sur 200 m linéaire minimum par projet

Les mares : sans bâche, alimentation naturelle, 150 m² de surface et 2,5 m de profondeur maxi. Non destinée à l'abreuvement des troupeaux ou l'arrosage.

Avec qui ?

Agriculteurs, communes, particuliers

S'engager une dynamique à plus long terme de sensibilisation à la préservation et à la restauration des haies.



LES PARTENAIRES



Provence Alpes Agglomération maître d'ouvrage unique



Identification et accompagnement des porteurs de projet. Communication



Identification des attributaires



Expertise biodiversité et mares. Réalisation du diagnostic



Formation et accompagnement technique des porteurs
Définition des projets

LE PHASAGE

1. Etat des lieux et identification des enjeux (diagnostic)
2. Animation et formation
3. Implantation des haies et creusement des mares
4. Evaluation et suivi

2022/2023 : lancement du projet, diagnostic, mobilisation

2023/2024 : formation, accompagnement, premières campagnes de plantations

2024/2025 : seconde campagne de plantations, creusement des mares, suivis agro écologique, évaluation

Ces différentes phases sont accompagnées **d'actions de communication.**



LES SECTEURS CIBLÉS

Légende

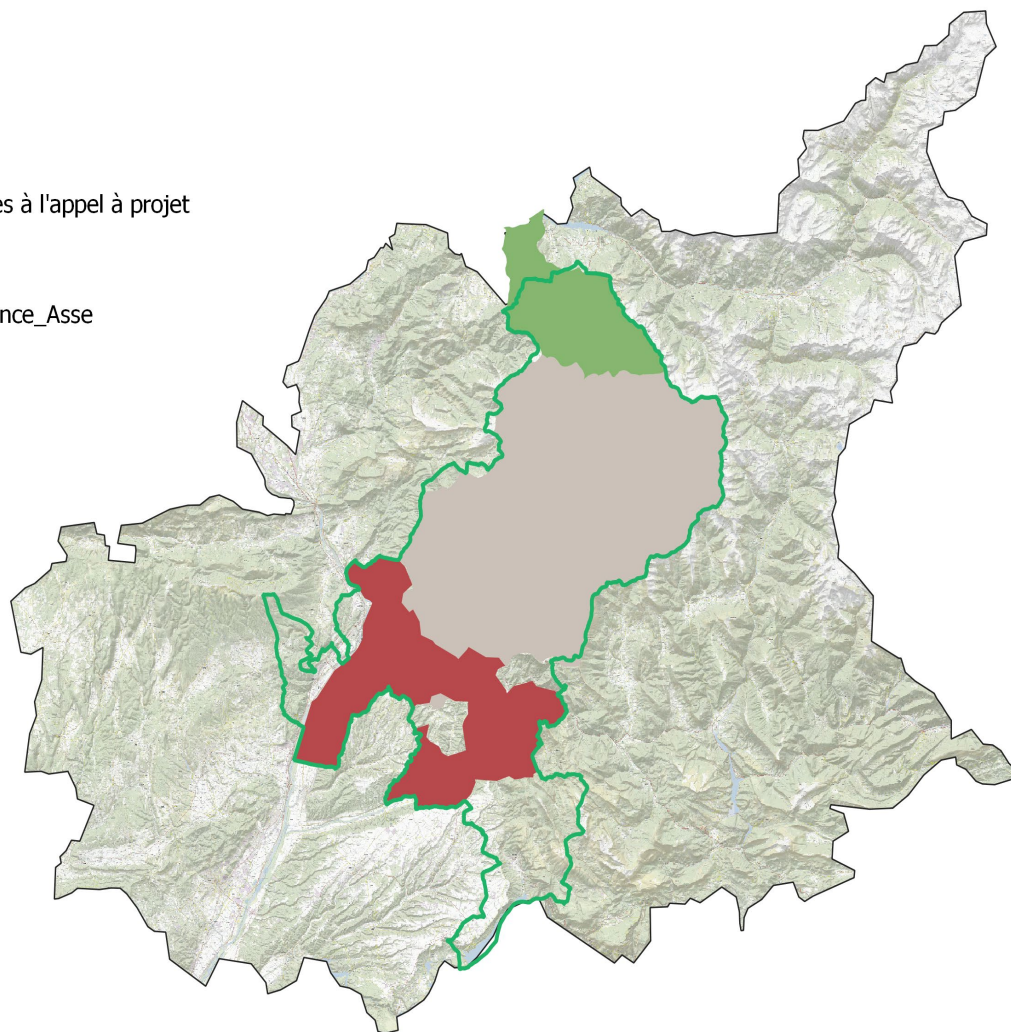
PAA

Territoires éligibles à l'appel à projet

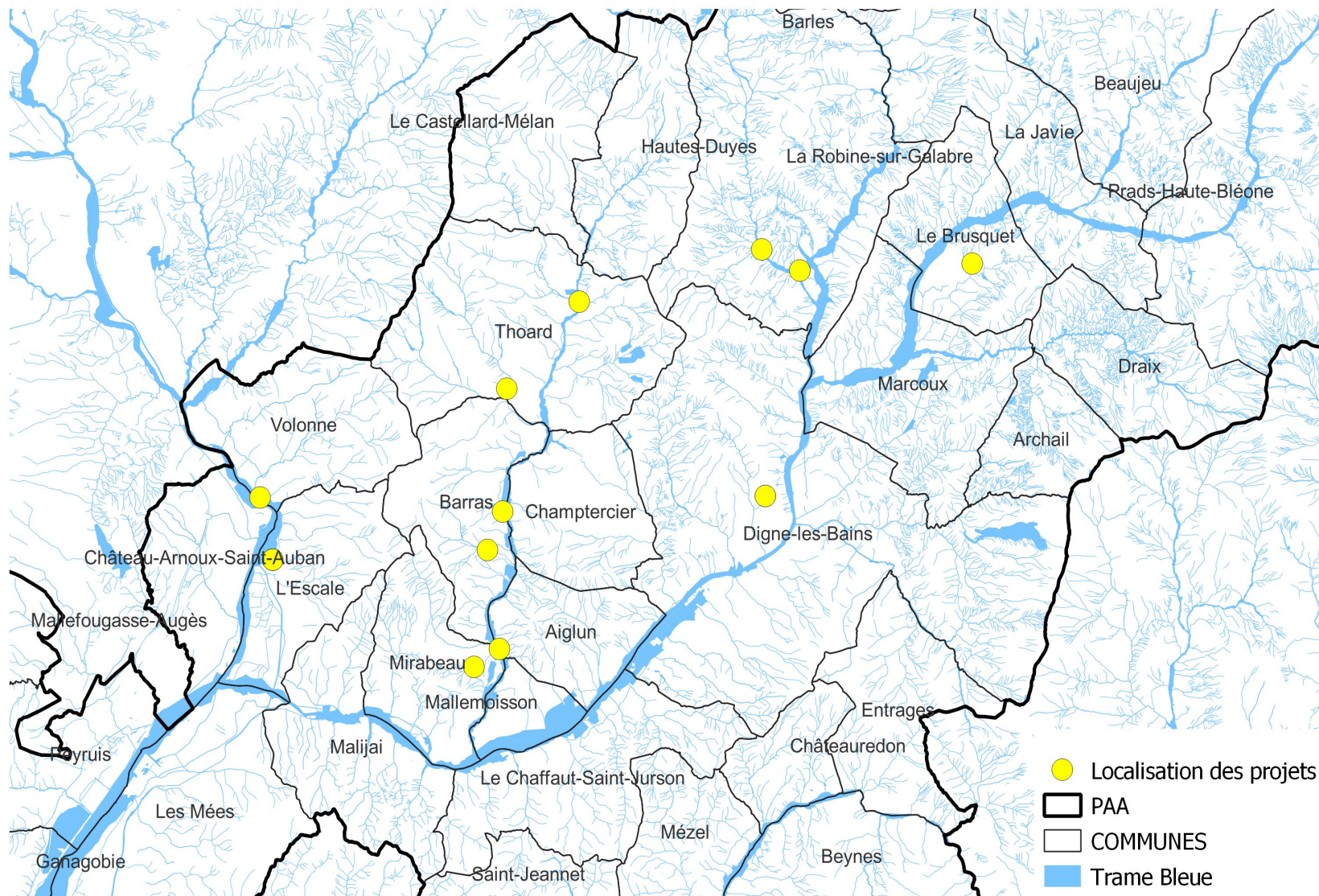
Bléone

Blanche

Bléone_Durance_Asse



Localisation des haies



BILAN HAIES

Au total **16 porteurs** de projets retenus :

Dont **12 exploitants agricoles** au profils variés :
apiculteur, éleveurs de volailles, maraîchères, grandes cultures, éleveur ovin, arboriculteur...

Mais aussi : **2 collectivités** (PAA et le Chaffaut), le lycée agricole et un couple de particuliers.



Au total 7 375 mètres linéaires de haies ont été plantés soit une moyenne de **460 m par projet**

BILAN HAIES

Bassin versant	Communes	Exploitant	Longueur totale
Bléone	Le Chaffaut	Paul Eric MOLL	192 ml
		Jardins partagés	214 ml
		Lycée Carmejane	830 ml
Asse	Beynes	Cyril JULIEN	179 ml
Moyenne Durance	Les Mées	Nicolas TRABUC	949 ml
	Les Mées	Jean-Richard BROCHIER	540 ml
	Volonne	Stéphane JEZEQUEL	1 087 ml
La Blanche	Seyne	Eliane MATHIEU	155 ml

2023/2024 : 8 porteurs pour un total de 4 146 mètres de haies

BILAN HAIES

Bassin versant	Communes	Exploitant	Longueur totale
Duyes	Mirabeau	Julie MAZAN	308 ml
	Barras	Guilène CHERON	122 ml
	Thoard	Yann GUIRONNET	1 400 ml
		Pauline KRUMBHOLZ	423 ml
Bléone	La Robine	Marina MAGAUD	120 ml
		Clément DENIER	254 ml
	Le Brusquet	Mathilde TAXIL	152 ml
Durance	L'Escale	Provence Alpes Agglo	450 ml

2024/2025 : 8 porteurs pour un total de 3 229 mètres

FORMATIONS

2023-2024 par le GR CIVAM et Agroof

provençe
alpes aggroo



PLANTATIONS

Conditions météo favorables à la plantation entre début décembre et janvier-février



Plantations de 800 ml de haies dans une exploitation de grandes cultures aux Mées par les élèves des écoles de la commune

PLANTATIONS



**1 km de haies à Volonne plantées par les élèves du Lycée agricole de Carmejane
Plateau de Saint-Antoine le 23 janvier 2024**

VOLONNE PLATEAU DE ST ANTOINE

provence
alpes agglo



VOLONNE PLATEAU DE ST ANTOINE

provence
alpes agglo



Plantations de 1 087 ml

© E. Pujolas – CEN PACA

THOARD PLATEAU DE BEAUCOUSE

provence
alpes agglo



Plantations de 1 400 ml sur une exploitation d'élevage ovins

© E. Pujolas – CEN PACA

THOARD

provençe
alpes agglo



Plantations de 423 ml sur une exploitation maraîchère

© E. Pujolas – CEN PACA

L'ESCALE

provençe
alpes agglo



Plantations de 450 ml par PAA

© E. Pujolas – CEN PACA

RÉUSSITES ET FREINS



- Un bon taux de reprise grâce aux conditions météo favorable (automne-hiver doux et humides)
- Canicule dans la deuxième quinzaine de juin 2025
- La pression des sangliers malgré les dalles de paillage
- L'abrutissement des chevreuils sur certains plants

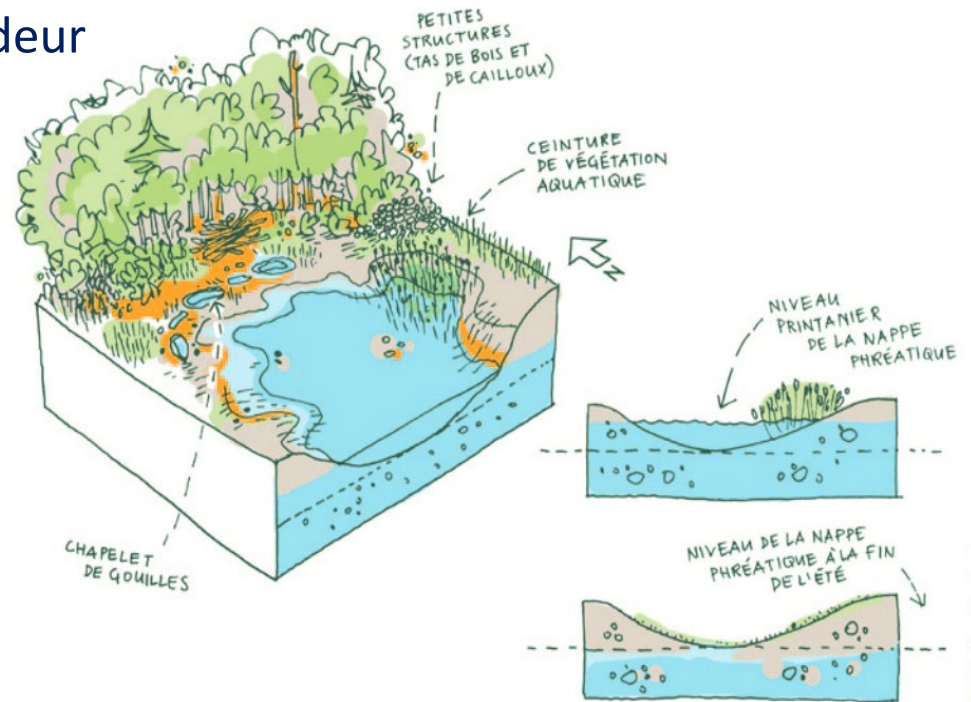
Nécessité d'arroser régulièrement les 3 premières années

Protéger impérativement avec des gaines assez hautes où clôture électrique et des dalles de paillage assez grandes

LES MARES

Caractéristiques générales des projets

- Alimentation par nappe ou ruissellement
- 2,5 mètres maximum de profondeur
- 150 m² maximum
- Pentes douces
- Etanchéité naturelle



LES MARES

provençe
alpes agglo

Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Campagnes de sondage en avril 2023



LES MARES

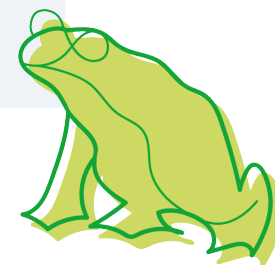
Montage de projet et autorisations administratives (*Conventions, CCTP, dossier déclaration loi sur l'eau, DIG*)



BILAN MARES

Bassin versant	Commune	Porteur de projet	Quantité	Surface
Bléone	Mallemoisson	ONF	4	100 m2
	Le Chaffaut-Saint-Jurson	Lycée agricole de Carmejane	1	150 m2
		CEN PACA	1	150 m2
Moyenne-Durance	Les Mées	Nicolas Trabuc	1	150 m2
	Volonne	Commune	1	150 m2
Blanche	Seyne	Eliane Mathieu	1	100 m2

2024/2025 : 6 porteurs pour un total de 9 mars



LES MARES

provence
alpes agglo

Mare sur le lycée agricole de Carmejane

 Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur



CARMEJANE

La réussite pour l'avenir
au cœur des Alpes du Sud

© E. Pujolas – CEN PACA

LES MARES

provençe
alpes aagglo

Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mare en forêt domaniale de Mallemoisson



Office National des Forêts

LES MARES

provence
alpes agglo

Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Propriété du CEN PACA – Le Chaffaut-St-Jurson

© L. Granato – CEN PACA

RÉUSSITES ET FREINS

- Contraintes techniques liées à une étanchéité naturelle
- Niveau bas des nappes alluviales
- Contraintes d'accès (météo et tonnage des engins)
- Traitement des déblais et autorisations administratives
- Désengagement de porteurs de projets
- Bonne exécution en phase travaux



COÛTS

Financement sur 4 ans par l'Agence de l'eau à hauteur de 70 % sur un budget global de 265 000 €

Pour les haies

- Végétal local : 3 à 4 € en moyenne par plant
 - Protections (tuteurs, gaines) + paillage : 4 € en moyenne par plant
- Soit un coût global moyen de 7,50 €/plant

Pour les mares

- 4 à 5 000 € par mare pour le creusement

CONVENTIONNEMENT

- Convention de 10 ans minimum entre PAA avec chaque porteur de projet
- Déclaration d'Intérêt Général pour les projets de haies et de mares chez les privés

DIG « Warsmann », selon les articles R.214-99 et R214-01 du Code de l'environnement

MERCI DE VOTRE ATTENTION

provence
alpes agglo

